# Modèle de Mandat de Protection Future – Par acte notarié

Ce modèle est à titre informatif uniquement. Le mandat par acte notarié doit être rédigé et signé devant un notaire, qui en assure la validité et l’enregistrement.

## Informations concernant le mandant

Nom : [Nom du mandant]

Prénom : [Prénom du mandant]

Date et lieu de naissance : [Date et lieu]

Adresse : [Adresse complète]

## Informations concernant le ou les mandataires

Nom : [Nom du mandataire]

Prénom : [Prénom du mandataire]

Lien avec le mandant : [Ex : enfant, frère/sœur, ami(e)...]

Adresse : [Adresse complète]

## Objet du mandat

Le présent mandat a pour but de permettre au mandataire d’assurer la protection de la personne et/ou des biens du mandant, dans l’hypothèse où ce dernier ne serait plus en état de pourvoir seul à ses intérêts, du fait d'une altération médicalement constatée de ses facultés mentales ou physiques.

## Pouvoirs confiés

Le mandataire est autorisé à :

- Représenter le mandant dans tous les actes de la vie civile ;  
- Gérer les comptes bancaires et placements ;  
- Payer les charges, factures et impôts ;  
- Conclure, résilier ou modifier tout contrat lié au logement ou à la vie quotidienne ;  
- Demander, suivre et gérer les aides sociales ou médicales ;  
- Prendre les décisions nécessaires en matière de soins, d’accompagnement et d’hébergement.

Les pouvoirs relatifs à la gestion du patrimoine peuvent inclure des actes de disposition (vente de biens immobiliers, donations...), à condition que cela soit expressément prévu dans le mandat et que le notaire le valide.

## Clause de soins et de personne

Le mandataire est autorisé à intervenir dans les décisions concernant la personne du mandant, notamment :

- Le choix du lieu de vie (maintien à domicile ou établissement) ;  
- L'organisation des soins médicaux et paramédicaux ;  
- L’expression ou le respect des volontés anticipées si elles ont été rédigées.

## Conditions d’entrée en vigueur

Le mandat prend effet à compter de la remise d’un certificat médical établi par un médecin inscrit sur la liste du procureur de la République, attestant que le mandant est dans l’incapacité de pourvoir seul à ses intérêts.

## Remarques

Ce mandat notarié est enregistré au fichier central des dispositions de dernières volontés, et une copie peut être conservée par le mandataire.

Ce document doit impérativement être validé, signé et conservé par le notaire.